

## 70% de l'objectif 2015 atteint en trois mois

À fin mars, le gouvernement a déjà économisé 6,86 milliards de DH sur les charges de compensation, atteignant ainsi près de 70% de son objectif de réduction des dépenses de subvention en 2015, fixé à 10 milliards de DH.

**A** fin mars, le gouvernement a déjà économisé 6,86 milliards de DH sur les charges de compensation. Ainsi, en trois mois uniquement, il a atteint près de 70% de son objectif de réduction des dépenses de subvention de la Caisse de compensation en 2015. Rappelons que le gouvernement prévoyait que les dépenses de subvention de la Caisse de compensation diminueront de 10 milliards de DH cette année passant à 23 milliards, contre 33 milliards en 2014.

Et déjà à fin mars 2015, ces dépenses ont baissé à 2,774 milliards de DH, contre 9,636 milliards un an plus tôt, soit une chute remarquable de 71,21%, selon les statistiques publiées par la Caisse. Bien évidemment, c'est l'effet notamment de la suppression totale de la subven-

tion accordée aux produits pétroliers. En effet, la facture de compensation pour les trois premiers mois de l'année 2015 est le résultat des dépenses de subvention du gaz butane et du sucre. Rappelons que 2014 a été marquée principalement par la décompensation des produits pétroliers (le Super carburant, le Fuel N° 2 et le Fuel ONEE) et la baisse progressive de la subvention allouée au gasoil 50 ppm. En janvier 2015, le gouvernement a procédé à la suppression totale de la subvention du gasoil 50 ppm, mais continue de subventionner le gaz butane et le sucre. Ainsi, la charge de compensation de janvier à mars 2015 relative au gaz butane s'est élevée à 2,241 milliards de DH, enregistrant une diminution de 47% comparativement à la même période de 2014.

Cette évolution est due essentiellement à la baisse des prix sur les marchés internationaux. Par ailleurs, il convient de noter que 97% de cette charge concerne les frais de distribution des



La facture de compensation pour les trois premiers mois de 2015 est le résultat des dépenses de subvention du gaz butane et du sucre.

centres emplisseurs. Pour ce qui est de la compensation du sucre consommé et importé, elle a atteint 533 millions de DH à fin mars 2015. Soulignons, néan-

moins, que la charge de compensation du sucre comprend uniquement les mois de janvier et février, «en l'absence de réception des dossiers de subvention de sucre du mois de mars». La facture du sucre affiche une hausse de 19% par rapport à fin février 2014, une augmentation due principalement à l'impact de la subvention du sucre brut importé. Enfin, concernant les arriérés de la Caisse de compensation, ils ont atteint près de 2,06 milliards de DH à fin avril. Ces créances dues aux opérateurs sont essentiellement représentées par les arriérés du gaz butane (79%) et au sucre (21%) des mois de février et mars 2015 non encore échus. Comparés à la même période de l'année dernière, ces arriérés sont en baisse de 83% (11,85 milliards de DH à fin avril 2014). ■

Moncef Ben Hayoun